

# Séance du Lundi 10 mai 2010

Convocation : 04/05/2010  
Affichage : 11/05/2010  
Présents: 10  
Pouvoir: 1

L'an deux mille dix, le dix mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal d'Arry, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Emile TROUART, Maire

Etaient présents: MM Emile TROUART, Claude SENEPART, Patrick KOCUIBA, Sylvain BODELOT, Thibault BOURGOIS, Claude GREBIL, Nathanaël HERMANN, Valérie PIOCHEL, Daniel ROUSSEL, Frédéric VEYS  
Pouvoir: M Didier BOULENGER (pouvoir à Mme PIOCHEL)

Secrétaire de séance : M Claude GREBIL

Le compte rendu de la réunion du 9 avril 2010 est lu au Conseil Municipal ; il est adopté à l'unanimité.

## **1) VERSEMENT ANTICIPE DU FCTVA**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le versement anticipé du FCTVA. Habituellement le FCTVA est perçu par les communes deux ans après la réalisation des investissements. Cette nouvelle mesure mise en place par l'Etat permet de retoucher une partie de la TVA plus rapidement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de délibérer favorablement pour la mise en place de cette décision et autorise Monsieur le Maire à signer la convention si rapportant.

## **2) ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE**

Le Centre de Gestion de la Somme propose aux collectivités territoriales un service de médecine préventive pour le personnel communal. Le principe de contractualisation doit être validé entre le centre de gestion et les communes désirant adhérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents d'adhérer au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Somme

## **3) LOCATAIRES LOGEMENTS COMMUNAUX**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du départ de M Mme HANQUIER et que M Sébastien BRUN serait intéressé par le logement. Les conseillers municipaux ne s'opposent pas à cette proposition cependant la majorité d'entre eux souhaitent qu'un prélèvement automatique sur salaire soit mis en place. M KOCUIBA rappelle la nécessité de réserver un passage au fond du terrain (à noter dans le bail). La commission bâtiment doit se réunir afin d'examiner la possibilité d'aménager une pièce pour le rangement des tables et chaises de la salle des fêtes dans le garage de ce logement. Les conseillers souhaiteraient avoir un récapitulatif concernant les recettes et les dépenses relatives aux logements communaux en général.

## **4) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la venue du Bus Santé dans la commune le 18, 19 mai et 1er juin. Il s'agit d'une opération menée par la MSA dans le but de permettre à toutes personnes de profiter d'un bilan de santé gratuit.
- Monsieur N HERMANN signale que les enfants du RPI bénéficieront d'une visite guidée des Marais d'Arry dans le cadre de la Fête de la Nature.
- Monsieur le Maire souhaite une réunion de la commission chemin afin de faire le point sur les endroits à recouvrir par du macadam, et connaître la quantité à commander.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avis défavorable émis par la commission de sécurité en date du 28 avril 2010. Plusieurs points sont à vérifier pour la fin juin.
- Monsieur C SENEPART signale des déchets à ramasser au Bois Méziers et Guy Boinet.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 22 H 15